

Annexe statistique



Liste des tableaux

Note méthodologique

Tableau 1	Indicateurs de base, 2006
Tableau 2	Taux de croissance du PIB en volume, 1998-2008
Tableau 3	Composition de la demande, 2005-08
Tableau 4	Tableau des opérations financières de l'État, 2005-08
Tableau 5	Indicateurs monétaires
Tableau 6	Comptes courants, 2005-08
Tableau 7	Exportations, 2005
Tableau 8	Diversification et compétitivité
Tableau 9	Prix internationaux des exportations, 2000-06
Tableau 10	Investissements directs étrangers, 2000-05
Tableau 11	Flux d'aide, 2000-05
Tableau 12	Indicateurs de la dette extérieure
Tableau 13	Indicateurs démographiques
Tableau 14	Indicateurs de pauvreté et de distribution du revenu
Tableau 15	Accès aux services
Tableau 16	Indicateurs de santé de base
Tableau 17	Maladies principales
Tableau 18	Indicateurs d'éducation de base
Tableau 19	Scolarisation
Tableau 20	Emploi et remises
Tableau 21	Indice de perception de la corruption
Tableau 22	Troubles politiques
Tableau 23	Assouplissement du régime
Tableau 24	Durcissement du régime

Note méthodologique

L'agrégat Afrique, quand reporté, n'inclut pas les pays dont les données ne sont pas disponibles.

Tableaux 1 à 6

Les chiffres concernant certains pays sont reportés sur la base de l'exercice budgétaire. Cette particularité est alors explicitement indiquée. Pour l'Égypte, l'Éthiopie, le Kenya, Maurice, l'Ouganda et la Tanzanie, les statistiques correspondent à une période allant de juillet à juin, avec juin se reportant à l'année de référence. Pour l'Afrique du Sud et le Botswana, l'exercice budgétaire 2005 va d'avril 2005 à mars 2006.

Tableau 7 : Exportations, 2005

Ce tableau est établi d'après les exportations désagrégées au niveau des codes à 4 chiffres de la Classification type pour le commerce international (CTCI, 3e révision).

Tableau 8 : Diversification et compétitivité

L'indicateur de diversification mesure le degré de diversification des exportations. Il est construit comme l'inverse d'un indice d'Herfindahl, à partir des exportations désagrégées au niveau des codes à 4 chiffres de la Classification type pour le commerce international (CTCI, 3e révision). Plus il est élevé, plus les exportations du pays considéré sont diversifiées. L'indicateur de compétitivité comporte deux dimensions : l'effet sectoriel et l'effet compétitivité globale. Afin de les calculer, la croissance des exportations est décomposée en trois éléments. Le premier (qui ne figure pas dans le tableau) est le taux de croissance de l'ensemble des échanges internationaux sur la période de référence (2001-05). Le second, l'effet sectoriel, mesure pour chaque pays la contribution à la croissance des exportations de la dynamique des marchés sectoriels sur lesquels ce pays vend ses produits (dans l'hypothèse où sa part dans ces différents marchés est constante). Il s'agit simplement d'une moyenne pondérée des écarts

entre les taux de croissance des exportations sectorielles (à l'échelle mondiale) et la croissance totale des échanges internationaux, les pondérations représentant les parts des produits correspondants dans le total des exportations du pays. L'effet compétitivité est le solde (croissance des exportations moins croissance mondiale et effet sectoriel). Il mesure la contribution de l'évolution des parts des marchés sectoriels à la croissance des exportations du pays.

Tableau 10 : Investissement direct étranger, 2000-05

L'indice des entrées potentielles d'IDE de la CNUCED repose sur douze variables économiques et structurelles mesurées par leurs résultats respectifs sur une échelle allant de 0 à 1 (données brutes disponibles sur : www.unctad.org/wir). Il s'agit de la moyenne non pondérée des résultats obtenus pour : le PIB par habitant ; le taux de croissance du PIB ; la part des exportations dans le PIB ; les infrastructures de télécommunication (nombre moyen de lignes téléphoniques et de téléphones portables pour 1 000 habitants) ; la consommation d'énergie commerciale par habitant ; la part des dépenses de recherche-développement dans le revenu national brut ; la proportion d'étudiants du supérieur dans la population ; le risque-pays ; la part des exportations de produits provenant de ressources naturelles dans le total mondial ; la part des exportations de services dans le marché mondial ; la part des importations de pièces et de composants pour les secteurs de l'automobile et de l'électronique dans le total mondial ; la part des entrées d'IDE dans le total mondial (source : (CNUCED, Rapport sur l'investissement dans le monde 2006).

Tableau 11 : Flux d'aide, 2000-05

Pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse et la Commission Européenne.

Tableau 13 : Indicateurs démographiques

Taux de mortalité infantile : nombre de décès d'enfants de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes en une année.

Taux de fécondité total : nombre moyen d'enfants par femme.

Mortalité des moins de 5 ans : probabilité du nombre de décès d'enfants avant l'âge de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes en une année.

Tableau 14 : Indicateurs de pauvreté et de distribution du revenu

Seuil national de pauvreté : seuil de pauvreté absolue correspondant à la valeur de la consommation nécessaire pour assurer un niveau minimum de subsistance.

Seuil international de pauvreté : seuil de pauvreté absolue correspondant à un niveau de revenu ou de consommation d'un dollar ou de deux dollars par jour.

Coefficient de Gini : indice mesurant l'inégalité de la distribution des revenus ou des dépenses de consommation. L'égalité parfaite correspond à un coefficient de Gini de zéro, et l'inégalité maximale se traduit par un coefficient de Gini de 100.

Part de la consommation : part de la consommation totale d'un décile de la population classée par niveau de consommation.

Tableau 15 : Accès aux services

La couverture de l'assainissement correspond au pourcentage de la population ayant accès à des technologies d'assainissement améliorées (raccordement à un égout public, raccordement à une fosse septique, latrines à chasse d'eau, latrines à fosse simple ou latrines améliorées à fosse auto-ventilée). La couverture de l'approvisionnement en eau correspond au pourcentage de la population ayant accès à une alimentation en eau améliorée (raccordement à domicile, bornes-fontaines

publiques, trous de sondage, puits protégés, sources protégées ou collecte de l'eau de pluie).

Tableau 16 : Indicateurs de santé de base

Espérance de vie à la naissance : nombre moyen d'années qu'un nouveau-né pourra vivre si, au cours de sa vie, les conditions de mortalité restent les mêmes que celles observées à sa naissance.

Espérance de vie à la naissance avec incidence du sida : nombre moyen d'années estimé qu'un nouveau-né pourra vivre si, au cours de sa vie, les conditions de mortalité restent les mêmes que celles observées à sa naissance, en particulier les caractéristiques de l'épidémie de sida.

Espérance de vie à la naissance sans incidence du sida : nombre moyen d'années estimé qu'un nouveau-né pourra vivre dans l'hypothèse de l'absence du sida au cours de sa vie.

Prévalence de la malnutrition : proportion de la population dont la ration alimentaire est insuffisante pour couvrir en permanence ses besoins.

Nourriture disponible : nutrition disponible pour la consommation humaine, exprimée en kilocalories par personne et par jour. A noter que l'apport journalier recommandé pour une vie active en bonne santé s'élève à 2 100 calories.

Dépenses totales de santé, part publique : part calculée en définissant les dépenses publiques de santé comme étant les dépenses courantes et d'investissement des collectivités territoriales, régimes sociaux obligatoires, fonds extrabudgétaires destinés à la fourniture de services de santé ou au financement de ces services, et aides et prêts des organismes internationaux, d'autres autorités nationales et des banques commerciales.

Dépenses totales de santé, part privée : part calculée en définissant les dépenses de santé privées comme étant celles des régimes d'assurance privés et dispositifs d'assurance médicale, services fournis ou financés par

les entreprises, investissements des organisations non gouvernementales et organismes sans but lucratif ciblant principalement les ménages, débours et autres systèmes à financement privé non classés dans d'autres catégories, notamment les dépenses d'investissement.

Tableau 17 : Maladies principales

Personnes contaminées par le VIH/sida : nombre estimé d'individus infectés par le VIH, ayant développé ou non les symptômes du sida.

Prévalence du VIH/sida chez l'adulte : pourcentage estimé de la population adulte (15-49 ans) atteinte du VIH/sida.

Cas révélés de paludisme : cas de paludisme répertoriés par les différents systèmes locaux de dépistage et de notification. En raison de la diversité des sources et d'un probable sous-estimation, ces chiffres doivent être considérés avec prudence. Cas de rougeole : nombre de nouveaux cas de rougeole signalés pendant l'année de référence.

MCV : vaccin contre la rougeole.

DTP3 : troisième dose du vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche.

Tableau 19 : Scolarisation

Taux de scolarisation brut : population inscrite dans un cycle d'enseignement donné, quel que soit son âge, en pourcentage des élèves inscrits dans ce cycle et ayant l'âge correspondant officiellement à ce niveau.

Taux de scolarisation net : population d'âge scolaire inscrite dans un cycle d'enseignement donné, en pourcentage de la population totale inscrite à ce niveau.

Tableau 20 : Emploi et remises

Taux de participation : mesure la part de la population d'âge actif d'un pays participant activement au marché du travail, soit par son travail, soit par une

recherche d'emploi. Indique la taille relative de la main-d'œuvre disponible pour la production de biens et de services.

Chômage total : part de la main-d'œuvre sans emploi et à la recherche active d'un travail.

Taux d'inactivité : pourcentage de la population qui ne travaille pas ou qui ne recherche pas de travail (qui ne fait donc pas partie de la population active).

Tableau 21 : Indice de perception de la corruption, 2000-06

L'indice de perception de la corruption est un indicateur composite, établi à partir d'enquêtes de perception dans les milieux des affaires et d'évaluations effectuées par différents analystes pays. Méthodologie et analyse des propriétés des indicateurs disponibles sur le site de Transparency international: http://www.transparency.org/policy_and_research/surveys_indices/cpi/2006/methodology

Tableaux 22 à 24 : Indicateurs politiques

Les indicateurs politiques ont été établis d'après la revue hebdomadaire *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, selon une méthodologie initialement proposée par Dessus, Lafay et Morrisson¹. Les informations qualitatives provenant de cette revue ont été codifiées sous forme de variables dichotomiques (0 : non-occurrence d'un événement, 1 : occurrence) ou d'indicateurs à 4 valeurs (0 : nonoccurrence, 1 : occurrence faible, 2 : occurrence moyenne et 3 : occurrence forte). Ces éléments ont servi à constituer trois indices politiques principaux : un indice de troubles politiques, un indice de l'assouplissement du régime et un indice de durcissement du régime.

Tableau 21 : Troubles politiques

- Grèves
- 0 = absence,

1. Dessus, S., D. Lafay et C. Morrisson (1994), "A Politico-economic Model for Stabilisation in Africa", *Journal of African Economies*.

- 1 = 1 grève ou nombre de grévistes inférieur à 1 000 (inclus),
 2 = 2 grèves ou nombre de grévistes compris entre 1 000 et 5 000 (inclus),
 3 = 3 grèves ou nombre de grévistes strictement supérieur à 5 000.

• **Troubles et violences (nombre de morts et de blessés)**

Morts

- 0 = absence,
 1 = entre 1 et 10 (non inclus),
 2 = entre 10 et 100 (non inclus),
 3 = plus de 100.

Blessés

- 0 = absence,
 1 = entre 1 et 50 (non inclus), ou si le nombre de morts est compris entre 1 et 10,
 2 = entre 50 et 500 (non inclus), ou si le nombre de morts est compris entre 10 et 100,
 3 = plus de 500, ou si le nombre de morts est supérieur à 100.

• **Manifestations**

- 0 = absence,
 1 = 1 manifestation ou nombre de grévistes inférieur à 5 000 (non inclus),
 2 = 2 manifestations ou nombre de grévistes compris entre 5 000 et 10 000 (non inclus),
 3 = 3 manifestations ou nombre de grévistes supérieur à 10 000.

• **Coup d'État et tentative de coup d'État.**

Tableau 22 : Assouplissement du régime

• **Levée de l'état d'urgence**

• **Libération de prisonniers politiques**

• **Mesures en faveur des droits de l'homme**

• **Mesures d'assainissement (lutte contre la corruption...)**

• **Abandon des poursuites politiques, réhabilitation, retour d'exil**

• **Ouverture politique (avancées sur le plan démocratique)**

- 0 = absence,
 1 = discussion avec l'opposition,
 2 = accès de l'opposition au pouvoir,
 3 = ouverture du régime aux élections.

• **Levée de l'interdiction des grèves ou des manifestations**

• **Levée de l'interdiction de la presse ou des débats politiques**

Tableau 23 : Durcissement du régime

• **État d'urgence**

• **Arrestations, incarcérations**

- 0 = absence,
 1 = entre 1 et 10 (non inclus),
 2 = entre 10 et 100 (non inclus),
 3 = plus de 100.

• **Moyens supplémentaires pour la police, propagande ou censure**

• **Durcissement du climat politique (expulsions, limogeages, couvre-feu, dissolution de partis...)**

• **Violences policières (nombre de morts et de blessés)**

Morts

- 0 = absence,
 1 = entre 1 et 10 (non inclus),
 2 = entre 10 et 100 (non inclus),
 3 = nombre supérieur ou égal à 100.

Blessés

- 0 = absence,
 1 = entre 1 et 50 (non inclus),
 2 = entre 50 et 500 (non inclus),
 3 = nombre supérieur ou égal à 500.

- **Procès, exécutions**

- **Interdiction des grèves et des manifestations**

- **Interdiction de la presse ou des débats publics**

- **Fermeture d'écoles**

- **Manifestations forcées**

Une analyse en composantes principales a été effectuée de façon à donner à chaque variable qualitative un poids pertinent dans l'indicateur synthétique. Les poids obtenus sont reportés dans les tableaux suivants

Pondération des indicateurs dans « Troubles politiques »

	Poids
Grèves	0.286
Morts	0.950
Blessés	0.958
Manifestations	0.543
Coup d'État et tentative de coup d'État	0.059

Pondération des indicateurs dans « Assouplissement du régime »

	Poids
Levée de l'état d'urgence	0.282
Libération de prisonniers politiques	0.709
Mesures en faveur des droits de l'homme	0.373
Mesures d'assainissement	0.089
Abandon de poursuites	0.502
Ouverture politique	0.373
Levée de l'interdiction des grèves	0.323
Levée de l'interdiction de débats publics	0.522

Pondération des indicateurs dans « Durcissement du régime »

	Poids
État d'urgence	0.631
Violences policières : Morts	0.261
Blessés	0.423
Arrestations	0.402
Moyens supplémentaires pour la police	0.603
Durcissement du climat politique	0.253
Procès, exécutions	0.583
Interdiction de grèves	0.383
Interdiction de manifestations	0.292
Fermeture d'écoles	0.092